



- Grève du 15 mai dans les Ecoles -

SERVICE MINIMUM D'ACCUEIL

CE QUE PROPOSE LE GOUVERNEMENT :

- Garantir aux familles la possibilité d'organiser au mieux leurs activités professionnelles et familiales en cas de grève des personnels de l'Education nationale, tel est l'objectif du service minimum d'accueil dans les écoles élémentaires.
- Il ne s'agit pas pour les communes de revenir sur le droit de grève des personnels de l'Education nationale, mais seulement de **permettre l'accueil des enfants pendant les heures habituelles d'enseignement.**
- Cette nouvelle liberté a été expérimentée le 24 janvier dernier. Près de **2000 communes, sauf Paris**, avaient accepté de passer une convention avec l'Etat pour financer ce service, répondant ainsi à la demande de 80% de nos concitoyens.
- Dans la perspective des mouvements sociaux prévus le 15 mai, **Xavier DARCOS, Ministre de l'Education Nationale, souhaite poursuivre et amplifier cette expérimentation.**



- Grève du 15 mai dans les Ecoles -

LE MAIRE DE PARIS REFUSE D'AIDER LES FAMILLES

- Les élus UMP de Paris lui ont écrit pour lui demander de mettre en œuvre le Service Minimum d'Accueil le 15 mai, mais Monsieur Delanoë refuse de nouveau d'apporter son aide aux parents les jours de grève. **La Ville de Paris n'avait déjà pas participé à l'expérimentation du service minimum d'accueil dans les écoles lors de la grève du 24 janvier.**
- Par pure idéologie, par calcul politicien, **le Maire de Paris dit simplement aux familles " débrouillez-vous ! "** pour gérer la garde de leurs enfants. Les parents sont ainsi contraints de prendre une journée de congé forcé, de perdre une journée de salaire ou de travail indispensable pour leur entreprise.

Les familles sont une fois de plus prises en otage et ce n'est pas acceptable !

L'UMP demande solennellement au Maire de Paris de se préoccuper enfin des familles et de tout mettre en œuvre pour leur garantir à terme l'accueil de leurs enfants dans les écoles primaires les jours de grève.

Fédération de Paris de l'UMP - 66, rue Saint Antoine 75004 PARIS
Tel : 01 44 61 40 00 - Fax : 01 44 61 40 20